

Analyse jury ED (contraintes françaises)

- Nombre **entre 4 et 8** :
- Composé pour moitié de personnalités françaises ou étrangères extérieures aux ED MEGA [ou ED CHIMIE ou ED SCIENCES SOCIALES] **et à l'ENTPE** :
- Composé pour moitié au moins de professeurs ou assimilés :
- Sauf si le champ disciplinaire ou le contenu des travaux ne le permettent pas, les deux rapporteurs sont extérieurs à l'école doctorale du doctorant et à l'UDL :
- Les rapporteurs doivent être HDR ou équivalents :
- On doit avoir un représentant de l'ENTPE dans le jury (cf décision du CS du 14/06/2013)
- Président envisagé : X (sachant que les directeurs de thèse ne pourront pas être ni les rapporteurs, ni le Président et que le Président doit être professeur en activité ou assimilé ou professeur émérite) :
- La composition du jury doit permettre une représentation équilibrée des femmes et des hommes (nouvelle disposition suite à la parution de l'arrêté du 25 mai 2016) :

*La composition du jury de thèse et les modalités de déroulement de ce dernier ont été modifiées suite à la parution **de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance de diplôme national de doctorat, applicable au 1 er septembre 2016.***

Dans l'immédiat, les changements urgents à appliquer concernent la composition des jurys de thèse.

Voici les 3 points concernés:

- 1. Le nombre minimal de membres de jury est de 4 (et non plus 3) ;*
- 2. Le directeur de thèse participe au jury mais ne prend pas part à la décision ; les documents de soutenance de doctorat sont en cours de modification, en concertation avec tous les établissements de la COMUE, et seront en place pour le 1er septembre 2016.*
- 3. La composition du jury doit permettre une représentation équilibrée des femmes et des hommes.*

En application de cette disposition, l'ENTPE Lyon propose la mise en application suivante

Un jury comprenant : (nombre maximum de 8 membres)

- **Moins de 7 membres → comprendra 1 femme au minimum ;**
- **7 ou 8 membres → comprendra 2 femmes au minimum**

